L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 MARS 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUPOUR.
E. DUVERGER. A. HARRY.
N° 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 3 MARS.

CHEMIN DE FER.

C'est un sujet sur lequel nous aimons à revenir, car on ne saurait trop, ce nous semble, fixer l'attention publique sur cette source féconde de la prospérité des Etats. Un chemin de fer important, double, triple quadruple bien vite la fortune territoriale d'un pays. Voilà pourquoi nous avons engagé les citoyens de la Nouvelle-Orléans à consentir, par la voie de scrutin, au double impôt qui leur était proposé pour aider à la construction de railway de Jackson et de celui des Opelousas. Tout le monde se félicite aujourd'hui de la décision prise par la majorité, et les affaires ont repris l'animation qui leur manquait naturellement. La ville qui nous désertait revient à la cité, qui se résseille enfin de sa trop longue torpeur. Dans deux ans la Nouvelle-Orléans aura repris son rang à la tête des grandes villes commerciales de l'Union et sera pour le Sud ce qu'est New-York pour le Nord.

Nous avons déjà analysé le rapport fait par le président de la direction du chemin de fer des Opelousas. Nous n'avons que des éloges à adresser aux membres du conseil d'administration et à leur chef ; ils ont compris leur mission et ont noblement justifié la confiance placée en eux par les actionnaires. Ils ont fait preuve, dans le principe, de zèle, de raison et de jugement ; ne livrant rien au hasard, descendant avec la plus scrupuleuse économie, ravageant les cloaques aux moindres détails, envisageant les choses sous toutes leurs faces, ils sont parvenus à lever tous les obstacles, à triompher de toutes les difficultés, à réaliser enfin la plus grande partie du magnifique programme industriel dont l'accomplissement leur a été confié.

Tout a parfaitement réussi jusqu'à ce moment, et il n'est pas probable que rien n'entrave l'impulsion donnée aux travaux. Les ingénieurs montrent la plus louable activité et ont terminé le tracé jusqu'à la frontière du Texas. Ils promettent, si les fonds ne manquent pas, de livrer avant dix mois toute la section de la voie comprise entre la Nouvelle-Orléans et la Baie de Berwick, de manière que la prochaine revolte des plantations de Lafourche et de Thibodaux n'aura à dire du grenier de la Louisiane, avec transport à son dans notre ville ou chemin de fer.

Le railway de Jackson, son moins utile que celui des Opelousas, est en aussi bonne voie de cession. Les travaux sont poussés avec vigueur et les directeurs méritent les éloges que nous avons adressés à ceux du chemin des Opelousas. Ils ont aussi travaillé avec zèle et persévérance à la section de la voie qui forme le parcours entre la Nlle Orléans et la frontière du Mississipi. Cette section sera probablement terminée dans un an et nous pourrons alors aller visiter nos voisins de Mississipi, confortablement assis dans des wagons qu'emportera la rapide locomotive. Plusieurs compagnies différentes seront fondues dans la grande compagnie de la Nlle Orléans, en sorte que la ligne sera dirigée par un Conseil d'Administration de Nashville et ne sera administrée que par une seule direction. Cette unité de vues contribuera à assurer la prospérité de l'entreprise, car en pareil cas l'unité de direction est indispensable. Si chaque tronçon était administré à part, la ligne ne serait qu'une succession d'embarrassements et n'aurait pas la valeur qu'elle ne peut manquer d'acquérir sous l'empire de nouvel ordre de choses. Grâce à la fusion des compagnies le tarif sera le même d'un bout à l'autre de la voie et les voyageurs obtiendront, sans s'arrêter à une extrémité de la ligne, toutes les informations qu'ils peuvent désirer. C'est là un précieux avantage.

Nous pourrions maintenant parler du chemin de fer de la Côte, destiné à relier la Nouvelle-Orléans à Baton-Rouge, et du chemin de fer de la Rivière aux Perles, mais comme ce ne sont encore que des projets, nous attendrons que les parties intéressées fassent connaître leurs vues au public.

GRAND INCENDIE.

VINGT MILLE BALLES DE COTON DETRUITES.

Perte évaluée à un million de piastres!

L'incendie le plus désastreux dont la Nouvelle-Orléans ait été depuis longtemps le théâtre, a eu lieu hier. Le feu s'est déclaré à cinq heures et demie de l'après-midi, dans le coton déposé dans le vaste cour de la Fonderie de l'Alabama, et en moins d'une demi heure presque toutes les balles qui étaient amoncelées en cet endroit ont été la proie des flammes. La presse est située dans le bloc compris entre les rues Josephine, St-Jean Baptiste, Robin et Tchoupitoulas, presque au centre des grandes presses à coton qui encombrent la partie de la ville. Dernière la masse brûlante se trouvait la Presse de la Louisiane qui pendant un moment a été exposée au plus grand péril, et devant, la Presse des Fanteurs et celle de l'Union. Une balle de coton a pris feu dans la première de ces presses, mais les flammes ont été immédiatement éteintes. On a craint pendant quelques instans que l'élément destructeur ne fraudât de ses proies que nous venons de nommer. Le vent heureusement n'était pas très fort, et grace aux efforts sagement combinés des pompiers et des nombreux travailleurs de toutes les presses à coton du voisinage, l'incendie a pu être circonscrit dans son foyer primitif.

La Presse de l'Alabama renfermait de quinze à dix huit mille balles de coton, qui ont été détruites par les flammes. Environ cinq mille balles de coton déposées dans un terrain de la rue Robin ont pris également feu et ont été consumées. Deux ou trois cents balles qui se trouvaient dans les cours Tchoupitoulas et St Jean Baptiste ont été aussi rédoitées en cendres. La perte totale est par conséquent d'environ *vingt deux mille balles de coton*, évaluées à plus de neuf cent mille piastres.

Il est à présumer que presque tout le coton était assuré, car les facteurs ont l'habitude de prendre cette utile précaution, mais nous n'avons pu nous procurer à cet égard aucun renseignement exact.

La presse était louée par M J M Bell, un de nos plus dignes et de nos plus estimables citoyens, et nous avons appris avec regret qu'il n'était pas assuré. Sa perte est d'environ vingt cinq mille piastres. Les flammes se sont propagées avec une si grande rapidité que c'est à peine si tous n'y ont pas trouvé la mort. Quelques-uns n'ont dû leur salut qu'à leur présence d'esprit et à leur agilité.

—Un Anglais a été accusé hier devant le recorder Winter d'avoir volontairement mis feu à une balle de coton appartenant à M. Charles Grandis. Il nous a été impossible de savoir si cet était exact.

L'alarme n'a été donnée dans la partie inférieure de la ville qu'une heure après le commencement de l'incendie. Cette négligence est impardonnable et pu avoir des suites désastreuses. Espérons qu'elle ne se renouvellera plus.

HAVANE

Le steamer *Isabel* a apporté à Charleston des avis de la Havane jusqu'au 22 février. Parmi les passagers se trouvent M (J. HAMILTON Jones, secretaire particulier de M. le ministre King. La santé du vice président élu n'est beaucoup améliorée. Il se trouve sur l'habitation de M. Jenks, à quatre milles de Matanzas : *on pays est magnifique* et M. King semble jouir avec délices de ses vacances. On ne doute plus maintenant qu'il ne se rétablisse promptement. L'air de la succrerie lui a fait le plus grand bien.

Le bruit d'un mariage entre le neveu de l'empereur et la fille du capitaine-général et sa longue intimité avec le capitaine-général et M. King est confirmé. M. Calhoun avait annoncé, au vice-président élu des Etats-Unis, le jour même de l'arrivée de ce dernier à la Havane qu'il lui rendrait visite. L'heure fixée se passa, le jour aussi, et on ne vit point M. Calhoun, un autre avis du même genre n'est pas plus de résultat. M. King s'était logea alors de la Havane sans nouvelle visite du capitaine-général et sans songer naturellement à lui en rendre une. Ce malentendu a été expliqué plus tard, mais les deux dignitaires n'ont pas encore eu d'entrevue.

Un passager de l'*Isabel* annonce que les cantines de la Havane ont ouvert les malles contenues à l'*Empire City* pour les Etats-Unis. Le chef de la police, deux commissaires et trois agens se rendirent à bord le jour même où le navire devait quitter le port et ouvrirent les sacs contenant la correspondance de la Havane. Le lendemain le *Crescent City* au moment de partir pour New York reçut la même visite, et les lettres de la Havane furent également recues par les agens de police. Les motorités, dit-on, ont adopté ce moyen pour tâcher de découvrir les crimes de l'île qui correspondent avec les flibustiers des Etats-Unis. Le 21 le consul américain transmit au capitaine-général une protestation contre l'acte des autorités. On croit que la démarche n'a pas reçu de réponse. L'*Isabel* cependant est sorti de la Havane sans qu'on en soupçonnât la correspondance.

MECHTRE ET TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT.

—Le *North Lousianan* du 19 février, annonce que l'économe d'une habitation de la paroisse Morehouse a tenté ces jours derniers un nègre appartenant à M Croson. Le journal qui publie ce fait promet de donner les détails du meurtre ou de l'homicide dans son prochain numéro.—Nous lisons dans le même feuille qu'une négresse appartenant au Rév. J. D. Armstrong, de la paroisse Morehouse, a essayé d'empoisonner son maître. Elle a été arrêtée immédiatement et doit être jugée conformément au code noir.

Le conseil de ville de Buffalo, dans l'Etat de New York, a voté ces jours derniers des résolutions félicitant le président Filmore sur son probable retour dans la ville où il avait, jusqu'à son avènement au pouvoir, résidé si paisiblement et si honorablement, et exprimant le désir qu'il en soit officiellement des fonctionnaires officiels. Les résolutions exprimant aussi l'espoir qu'il aura accompagné, à son retour, des hommes d'intégrité qui ont partagé avec lui les honneurs et la responsabilité du pouvoir.

THÉATRE D'ORLEANS.—Le bénéfice de M. DELAVARDE a lieu ce soir. Nous espérons que le public se rendra avec empressement à la représentation, non seulement pour donner à un artiste qui le mérite un témoignage honorable de sympathies, mais encore pour venir en aide à un père de famille dont le travail soutient des enfans dont il a eu le courage de se séparer pour pouvoir leur accorder un appui plus efficace. Ces considérations seront toute puissantes auprès des habitués de notre scène lyrique ils comprendront d'ailleurs que si les débuts de M. Delavarde n'ont pas été aussi brillans que ceux de Marini, ils n'en sont pas moins sérieux et dignes d'encouragemens. Grâce à la faiblesse de sa voix, cet artiste a été obligé de renoncer à une partie importante de son répertoire, et il a su, avec un goût et un tact parfaits, choisir dans celui qui lui reste les morceaux qui pouvaient le mieux faire valoir ses qualités. Nous espérons donc que le public ne manquera pas de se rendre ce soir au bénéfice de M. Delavarde, et nous sommes convaincus qu'il ne regrettera pas son empressement.

Demain aura lieu la première représentation de la troupe française qui a obtenu un si brillant succès à Mobile. Nous ne doutons pas que la nouvelle troupe ne soit accueillie avec faveur par le public de la Nouvelle-Orléans, qui a toujours montré tant de bienveillance pour les artistes français.

Deuxième Concert de M. Ole Bull.

Le deuxième concert de M. Ole Bull, qui a eu lieu hier soir dans la Salle des Odd Fellows, a été aussi brillant que la première. M. Ole Bull, dont le goût est si pur, dont le sentiment de l'école est si remarquable, a compris que le public avait besoin d'entendre quelques airs populaires, et il a donné une grande quantité d'articles de valeur.—Nous avons publié, il y a peu de temps, la pièce de vers adressée à M. Ole Bull par M. Charles Gayarré, ministre de la guerre, qui attirait sous les vastes panoplies improvisées dans le jardin de son hôtel, une foule brillante et saisissante. On comptait cinq mille belles dames et messieurs, et nous sommes un caractère tout exceptionnel au point de vue de l'ordonnance et de la décoration. M. Renis, architecte du gouvernement, chargé de la construction de ce palais féerique, s'est surtout étudié à faire de la couleur locale, et il y a réussi à merveille. Sur la portes et dans le jardin de l'hôtel de ministre, on avait dressé une galerie de 200 pieds de long et de 40 de large, bordant l'hôtel dans toute la longueur de sa façade, et mise en communication avec les nombreuses salles de réception, au moyen de six-sept croisées transformées en portes, ces portes étaient gardées, en dedans et en dehors, chacune par deux carabiniers et deux lanciers, choisis parmi les hommes les plus beaux de ces magnifiques corps de milice de la galerie improvisée était couverte par un vaste hémicycle tendu d'une étoffe rouge et blanc en travers, et dont le fond vert, perdu de cette grandes nuances, était garnies de glaces et répétées chacune par un pilastre d'or et de cristaux. Des lustres, plus larges que les autres, laissait voir, au travers d'un voile de gaze tendue, les trophées de fleurs formant un amphithéâtre au milieu duquel on voyait un buste en fleurs en marbre blanc sans sur un dauphin, et qui laissait ruisseler dans une large coquille une cascade de fleurs les eaux se perdant dans des massifs de fleurs et de plantes. Un charmant effet de lumières cachées répondaient sur ce tableau une immense clarté. A une certaine distance de cette galerie on avait dressé l'estrade de pulmiers, de trellisage et de glaces, que recouvrait un ciel étoilé, se trouvait une grande salle de concert, rendait cette salle encore plus belle. C'est dans cette première partie de l'hémicycle qu'on avait adossé le buffet, de forme circulaire. Il se composait de neuf grandes : salel de beau, bordant le buffet, et dont les tables étaient couvertes d'une corbeille générale de fleurs, qui se répétait dans les glaces. Sur les deux autres grandes tables étaient disposés les rafraîchissemens, et deux autres, en face, les vins, liqueurs, etc. Les deux autres grandes salles de réception étaient également ornées de fleurs, entremêlées de candélabres et de lustres. Ils avaient été décorés par quatre tableaux emmarqués, pour les fêtes de ce jour. Elle représentaient quatre compositions allégoriques. Les résultats ont été complets. Tout le monde s'est retiré enchanté, et nous sommes convaincus que M. Ole Bull, touché de tant de sympathies, gardera un souvenir ineffaçable de cette soirée.

FRANCE.

FETES SPLENDIDES.

Les grandes fêtes officielles se succèdent en ce moment avec une telle rapidité, que c'est à peine si on a le temps de décrire celle de la veille avant de se rendre à celle du lendemain. Hier au soir, c'était le tour de M. le maréchal de Saint Arnaud, ministre de la guerre, qui attirait sous les vastes panoplies improvisées dans le jardin de son hôtel, une foule brillante et saisissante. On comptait cinq mille belles dames et messieurs. Le coup d'œil offert à l'arrivée était exceptionnel au point de vue de l'ordonnance et de la décoration. M. Renis, architecte du gouvernement, chargé de la construction de ce palais féerique, s'est surtout étudié à faire de la couleur locale, et il y a réussi à merveille. Sur la portes et dans le jardin de l'hôtel du ministre, on avait dressé une galerie de 200 pieds de long et de 40 de large, bordant l'hôtel dans toute la longueur de sa façade, et mise en communication avec les nombreuses salles de réception, au moyen de six-sept croisées transformées en portes, ces portes étaient gardées, en dedans et en dehors, chacune par deux carabiniers et deux lanciers, choisis parmi les hommes les plus beaux de ces magnifiques corps de milice. La galerie improvisée était couverte par un vaste hémicycle tendu d'une étoffe rouge et blanc en travers, et dont le fond vert, perdu de cette grandes nuances, était garnies de glaces et répétées chacune par un pilastre d'or et de cristaux. Des lustres, plus larges que les autres, laissait voir, au travers d'un voile de gaze tendue, les trophées de fleurs formant un amphithéâtre au milieu duquel on voyait un buste en fleurs en marbre blanc sans sur un dauphin, et qui laissait ruisseler dans une large coquille une cascade de fleurs les eaux se perdant dans des massifs de fleurs et de plantes. Un charmant effet de lumières cachées répondaient sur ce tableau une immense clarté. A une certaine distance de cette galerie on avait dressé l'estrade de pulmiers, de trellisage et de glaces, que recouvrait un ciel étoilé, se trouvait une grande salle de concert, rendait cette salle encore plus belle. C'est dans cette première partie de l'hémicycle qu'on avait adossé le buffet, de forme circulaire. Il se composait de neuf grandes : salel de beau, bordant le buffet, et dont les tables étaient couvertes d'une corbeille générale de fleurs, qui se répétait dans les glaces. Sur les deux autres grandes tables étaient disposés les rafraîchissemens, et deux autres, en face, les vins, liqueurs, etc. Les deux autres grandes salles de réception étaient également ornées de fleurs, entremêlées de candélabres et de lustres. Ils avaient été décorés par quatre tableaux emmarqués, pour les fêtes de ce jour. Elle représentaient quatre compositions allégoriques. Les résultats ont été complets. Tout le monde s'est retiré enchanté, et nous sommes convaincus que M. Ole Bull, touché de tant de sympathies, gardera un souvenir ineffaçable de cette soirée.

Chronique Locale.

PREMIER COUP DE DISTRICT — Jas F. Bowman et Catherine Bowman ont contracté un divorce devant le premier district, sous l'accusation de nière intérieure, le 8 janvier, dans le magasin de marchandises de MM. D. F. Hitchcock & Co. Le coupable avait volé une grande quantité d'articles de valeur.—Nous avons publié, il époque, les détails complets de cette affaire.—Le jugement du Conseil de ville vient de nous parvenir.

Il paraît que le vol a été commis par plusieurs individus, et que l'un d'eux, nommé Lucien, a été arrêté dans la rue de Bourbon, et écroué à la prison de la ville.

Le conseil ordonne à enregistre un *nolle prosequi* dans les affaires suivantes :

Curly Mike et Gabriel Mitchell, accusés de s'être appropriés le 11 novembre dernier, dix piastres que leur avait confiées W. Gibsden.

ESCAN FRAUDULEUX.—Un étranger du nom de Robert Lindsay, s'est présenté dans le bureau du recorder Génois et a déclaré qu'il venait dans un magasin d'ocean au coin des rues Bienville et Levée, chez Meyer, l'associé, vendait cette dernier au lit de Chemises. Un individu nommé Sidney Bedford s'appropria les pantalons, qu'il acheta ensuite à la fille de Lindsay avec lui. Lutte, s'engagent que les chemises étaient vendues au bloc, se les fit soigner pour une faveur. Il vint ensuite pour prendre les marchandises, mais un individu arrêta de sa main une somme de 825 et s'enfuit. Bedford s'empara des chemises et est arrêté. Lindsay déclare à un autre magasin d'ocean où la valeur de ses marchandises lui avait été remise, mais il ne l'a pas encore vu. Il soupçonne que son compagnon avait disparu.

Un autre individu nommé John Froud, s'est vu hier 822 à un autre recorder. Il avait en main un prix est quatre pistolets après qu'on lui eut donné l'assurance qu'ils étaient vendus en bloc. Lorsque les armes lui furent soi-disant payé 400, on lui déclara que c'était un prix de cinque pistolet. Il tira un billet de 20 que l'escamteur mit dans sa poche en disant qu'il n'aurait les pistolets qu'après.

Meyer et Bedford ont été arrêtés et envoyés par le recorder Génois aux prisons de la ville. Le recorder La Cour a ordonné l'arrestation des autres voleurs.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE.—Lake Burk a été conduit hier devant le recorder Winter. Il est accusé d'avoir escroqué Fanny Lee à la ficure avec une serviette contenant des morceaux de verre et de fer avant porté un vingt de deux. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Ventes à la Bourse St. Louis.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Il aura vendu aujourd'hui, à midi, une belle résidence de famille en face du Champ d'Mars, et une jolie maison rue des Marais, appartenant à la succession H. Courcelle.

Aussi, bon nombre de négresses de champs, domestiques de maisons, cuisinières, blanchisseuses, etc, dont plusieurs à un long crédit. Voir les annonces d'encan.

Chronique Locale.

PREMIER COUR DE DISTRICT — Jas F. Bowman et Catherine Bowman ont contracté un divorce devant le premier district, sous l'accusation de nière intérieure, le 8 janvier, dans le magasin de marchandises de MM. D. F. Hitchcock & Co. Le coupable avait volé une grande quantité d'articles de valeur.—Nous avons publié, il époque, les détails complets de cette affaire.—Le jugement du Conseil de ville vient de nous parvenir.

Il paraît que le vol a été commis par plusieurs individus, et que l'un d'eux, nommé Lucien, a été arrêté dans la rue de Bourbon, et écroué à la prison de la ville.

Le conseil ordonne à enregistre un *nolle prosequi* dans les affaires suivantes :

Curly Mike et Gabriel Mitchell, accusés de s'être appropriés le 11 novembre dernier, dix piastres que leur avait confiées W. Gibsden.

ESCAN FRAUDULEUX.—Un étranger du nom de Robert Lindsay, s'est présenté dans le bureau du recorder Génois et a déclaré qu'il venait dans un magasin d'ocean au coin des rues Bienville et Levée, chez Meyer, l'associé, vendait cette dernier au lit de Chemises. Un individu nommé Sidney Bedford s'appropria les pantalons, qu'il acheta ensuite à la fille de Lindsay avec lui. Lutte, s'engagent que les chemises étaient vendues au bloc, se les fit soigner pour une faveur. Il vint ensuite pour prendre les marchandises, mais un individu arrêta de sa main une somme de 825 et s'enfuit. Bedford s'empara des chemises et est arrêté. Lindsay déclare à un autre magasin d'ocean où la valeur de ses marchandises lui avait été remise, mais il ne l'a pas encore vu. Il soupçonne que son compagnon avait disparu.

Un autre individu nommé John Froud, s'est vu hier 822 à un autre recorder. Il avait en main un prix est quatre pistolets après qu'on lui eut donné l'assurance qu'ils étaient vendus en bloc. Lorsque les armes lui furent soi-disant payé 400, on lui déclara que c'était un prix de cinque pistolet. Il tira un billet de 20 que l'escamteur mit dans sa poche en disant qu'il n'aurait les pistolets qu'après.

Meyer et Bedford ont été arrêtés et envoyés par le recorder Génois aux prisons de la ville. Le recorder La Cour a ordonné l'arrestation des autres voleurs.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE.—Lake Burk a été conduit hier devant le recorder Winter. Il est accusé d'avoir escroqué Fanny Lee à la ficure avec une serviette contenant des morceaux de verre et de fer avant porté un vingt de deux. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Ventes à la Bourse St. Louis.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Il aura vendu aujourd'hui, à midi, une belle résidence de famille en face du Champ d'Mars, et une jolie maison rue des Marais, appartenant à la succession H. Courcelle.

Aussi, bon nombre de négresses de champs, domestiques de maisons, cuisinières, blanchisseuses, etc, dont plusieurs à un long crédit. Voir les annonces d'encan.

FRANCE.

FETES SPLENDIDES.

Les grandes fêtes officielles se succèdent en ce moment avec une telle rapidité, que c'est à peine si on a le temps de décrire celle de la veille avant de se rendre à celle du lendemain. Hier au soir, c'était le tour de M. le maréchal de Saint Arnaud, ministre de la guerre, qui attirait sous les vastes panoplies improvisées dans le jardin de son hôtel, une foule brillante et saisissante. On comptait cinq mille belles dames et messieurs. Le coup d'œil offert à l'arrivée était exceptionnel au point de vue de l'ordonnance et de la décoration. M. Renis, architecte du gouvernement, chargé de la construction de ce palais féerique, s'est surtout étudié à faire de la couleur locale, et il y a réussi à merveille. Sur la portes et dans le jardin de l'hôtel du ministre, on avait dressé une galerie de 200 pieds de long et de 40 de large, bordant l'hôtel dans toute la longueur de sa façade, et mise en communication avec les nombreuses salles de réception, au moyen de six-sept croisées transformées en portes, ces portes étaient gardées, en dedans et en dehors, chacune par deux carabiniers et deux lanciers, choisis parmi les hommes les plus beaux de ces magnifiques corps de milice. La galerie improvisée était couverte par un vaste hémicycle tendu d'une étoffe rouge et blanc en travers, et dont le fond vert, perdu de cette grandes nuances, était garnies de glaces et répétées chacune par un pilastre d'or et de cristaux. Des lustres, plus larges que les autres, laissait voir, au travers d'un voile de gaze tendue, les trophées de fleurs formant un amphithéâtre au milieu duquel on voyait un buste en fleurs en marbre blanc sans sur un dauphin, et qui laissait ruisseler dans une large coquille une cascade de fleurs les eaux se perdant dans des massifs de fleurs et de plantes. Un charmant effet de lumières cachées répondaient sur ce tableau une immense clarté. A une certaine distance de cette galerie on avait dressé l'estrade de pulmiers, de trellisage et de glaces, que recouvrait un ciel étoilé, se trouvait une grande salle de concert, rendait cette salle encore plus belle. C'est dans cette première partie de l'hémicycle qu'on avait adossé le buffet, de forme circulaire. Il se composait de neuf grandes : salel de beau, bordant le buffet, et dont les tables étaient couvertes d'une corbeille générale de fleurs, qui se répétait dans les glaces. Sur les deux autres grandes tables étaient disposés les rafraîchissemens, et deux autres, en face, les vins, liqueurs, etc. Les deux autres grandes salles de réception étaient également ornées de fleurs, entremêlées de candélabres et de lustres. Ils avaient été décorés par quatre tableaux emmarqués, pour les fêtes de ce jour. Elle représentaient quatre compositions allégoriques. Les résultats ont été complets. Tout le monde s'est retiré enchanté, et nous sommes convaincus que M. Ole Bull, touché de tant de sympathies, gardera un souvenir ineffaçable de cette soirée.

Chronique Locale.

PREMIER COUR DE DISTRICT — Jas F. Bowman et Catherine Bowman ont contracté un divorce devant le premier district, sous l'accusation de nière intérieure, le 8 janvier, dans le magasin de marchandises de MM. D. F. Hitchcock & Co. Le coupable avait volé une grande quantité d'articles de valeur.—Nous avons publié, il époque, les détails complets de cette affaire.—Le jugement du Conseil de ville vient de nous parvenir.

Il paraît que le vol a été commis par plusieurs individus, et que l'un d'eux, nommé Lucien, a été arrêté dans la rue de Bourbon, et écroué à la prison de la ville.

Le conseil ordonne à enregistre un *nolle prosequi* dans les affaires suivantes :

Curly Mike et Gabriel Mitchell, accusés de s'être appropriés le 11 novembre dernier, dix piastres que leur avait confiées W. Gibsden.

ESCAN FRAUDULEUX.—Un étranger du nom de Robert Lindsay, s'est présenté dans le bureau du recorder Génois et a déclaré qu'il venait dans un magasin d'ocean au coin des rues Bienville et Levée, chez Meyer, l'associé, vendait cette dernier au lit de Chemises. Un individu nommé Sidney Bedford s'appropria les pantalons, qu'il acheta ensuite à la fille de Lindsay avec lui. Lutte, s'engagent que les chemises étaient vendues au bloc, se les fit soigner pour une faveur. Il vint ensuite pour prendre les marchandises, mais un individu arrêta de sa main une somme de 825 et s'enfuit. Bedford s'empara des chemises et est arrêté. Lindsay déclare à un autre magasin d'ocean où la valeur de ses marchandises lui avait été remise, mais il ne l'a pas encore vu. Il soupçonne que son compagnon avait disparu.

Un autre individu nommé John Froud, s'est vu hier 822 à un autre recorder. Il avait en main un prix est quatre pistolets après qu'on lui eut donné l'assurance qu'ils étaient vendus en bloc. Lorsque les armes lui furent soi-disant payé 400, on lui déclara que c'était un prix de cinque pistolet. Il tira un billet de 20 que l'escamteur mit dans sa poche en disant qu'il n'aurait les pistolets qu'après.

Meyer et Bedford ont été arrêtés et envoyés par le recorder Génois aux prisons de la ville. Le recorder La Cour a ordonné l'arrestation des autres voleurs.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE.—Lake Burk a été conduit hier devant le recorder Winter. Il est accusé d'avoir escroqué Fanny Lee à la ficure avec une serviette contenant des morceaux de verre et de fer avant porté un vingt de deux. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Ventes à la Bourse St. Louis.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Il aura vendu aujourd'hui, à midi, une belle résidence de famille en face du Champ d'Mars, et une jolie maison rue des Marais, appartenant à la succession H. Courcelle.

Aussi, bon nombre de négresses de champs, domestiques de maisons, cuisinières, blanchisseuses, etc, dont plusieurs à un long crédit. Voir les annonces d'encan.

SCIENCES.

Une lune est-elle habitable ?

Un fait est assuré, on cherche s'il est vrai ; une chose est projetée, on cherche si elle est réalisable : on ne trouve pas le fait, on ne réussit pas à exécuter la chose ; ceci qui est constant, c'est que l'on s'occupe de la lune. Ah ça que l'idée est chimérique, et comme ces hommes sont fier hypothèse les premiers de leur temps, personne ne fait difficulté d'adopter leurs conclusions. Aujourd'hui, par exemple, on nous veut en plaçant à un point de vue nouveau, un moyen jusqu'à lui inapplique, reussit la ou les plus habiles n'avaient pas.

L'opinion que la lune est dépourvue d'atmosphère aura à elle le sort qu'ont eu tant d'autres erreurs accréditées par des savans de la plus haute réputation. Il est donc permis d'espérer que le nouvel enseignement d'autant mieux qu'elles se combinent aisément avec les observations dont on a tirée des conclusions contraires.

La question est l'une des plus intéressantes de l'astronomie, car si la lune n'a pas d'atmosphère (ce qui est incontestable), d'habitans ne peuvent être que des êtres anormaux et différens de ceux que les glaces, ainsi disposées, reproduisaient à l'infini cette splendide décoration et en rendaient l'effet merveilleux. On comptait des millions de lumières et de trophées. La galerie neuve commençait au salon des panoplies. Là était placé un orchestre de soixante-dix musiciens. A l'autre extrémité se trouvait un piédestal principal en granites, formant colonne et piédestal au buste de l'Empereur, le haut enveloppé de faisceaux de drapeaux. Un aigle d'or planait sur la tête de Napoléon III. Arbres d'un côté et de l'autre, ainsi disposés, reproduis